Germain, Alexandre

Le Roussillon considéré dans ses rapports avec...

Montpellier

1867

97-84001-6
MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED - EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

Germain, Alexandre, 1809-1887.
Le Roussillon considéré dans ses rapports avec la France et avec l'Espagne; discours prononcé, le 18 janvier 1867, à l'ancienne loge de mer de Perpignan pour l'inauguration des conférences d'histoire, par A. Germain ... Montpellier, Martel, 1867.
32 p. 23cm.

Presentation copy to Monsieur Jourdain with author's inscription.

Only Ed.

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 11:1 IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 1-13-97 INITIALS: PB.

TRACKING # : MSH 20097

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

a Monsieur Jourdain, de l'Institut
Hommage de l'auteur

LE ROUSSILLON

CONSIDÉRÉ DANS SES RAPPORTS AVEC LA FRANCE ET AVEC L'ESPAGNE

DISCOURS

PRONONCÉ, LE 18 JANVIER 1867, A L'ANCIENNE LOGE DE MER DE PERPIGNAN
POUR L'INAUGURATION DES CONFÉRENCES D'HISTOIRE

PAR

A. GERMAIN

PROFESSEUR D'HISTOIRE ET DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

MONTPELLIER
JEAN MARTEL AÎNÉ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE
1867

LE ROUSSILLON

CONSIDÉRÉ DANS SES RAPPORTS AVEC LA FRANCE

ET AVEC L'ESPAGNE

DISCOURS

PRONONCÉ, LE 18 JANVIER 1867, A L'ANCIENNE LOGE DE MER DE PERPIGNAN

POUR L'INAUGURATION DES CONFÉRENCES D'HISTOIRE

PAR

A. GERMAIN

PROFESSEUR D'HISTOIRE ET DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

MONTPELLIER

JEAN MARTEL AÎNÉ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

1867

Messieurs,

Vous aviez jusqu'ici des établissements d'instruction publique très-prospères, et parmi eux un collége, — presque un lycée, — dont les succès dans les examens et les concours ont maintes fois mis en relief la supériorité.

Vous possédiez, en outre, une florissante Société académique, — une *Société agricole, scientifique et littéraire*, — où des savants distingués, aux travaux desquels je suis heureux d'avoir pu, à diverses reprises, rendre hommage, s'efforcent de marcher sur les traces de leurs illustres compatriotes les D. Brial et les Arago.

Aujourd'hui, vous avez, de plus, des conférences. Et permettez-moi de vous décerner devant vous cet éloge, si bien mérité par le merveilleux ensemble qui frappe mes regards en ce moment, je doute que les réunions parisiennes de la Sorbonne offrent un plus bel auditoire. Ne constituez-vous

pas ici le vingtième de votre importante population, et n'êtes-vous pas l'élite de la société perpignanaise ?

Je remarque autour de moi vos principales autorités, vos premiers dignitaires de tous ordres. Honneur à eux ! Ils prouvent, en rehaussant de l'éclat de leur présence la splendeur de ces fêtes intellectuelles, qu'ils en apprécient le but et la portée.

Honneur surtout à votre Maire et à votre Conseil municipal, qui les ont organisées avec tant de goût et de magnificence ! — Voilà, certes, de la bonne administration, de l'excellente et fructueuse politique.

Honneur aussi à vous tous, Messieurs ! Votre affluence dans cette enceinte montre à quel point vous recherchez ce qui est libéral et généreux, ce qui élève et agrandit, en la perfectionnant et en la fécondant, notre nature humaine.

Je suis fier, — croyez-le, — d'avoir à inaugurer l'enseignement historique au milieu d'une telle assemblée.

Je tâcherai de ne pas vous paraître trop indigne de cette mission ; et, pour vous témoigner ma gratitude d'avoir bien voulu me la confier, j'essaierai de vous offrir une esquisse de votre propre histoire.

Plusieurs d'entre vous la savent, vraisemblablement, mieux que moi. Mais vous aurez, en revanche, l'avantage de voir comment vous juge un Parisien, qui a appris à vous connaître, en passant les trente meilleures années de sa carrière à étudier le Midi dans le Midi même.

Messieurs, votre situation géographique vous a valu une existence à part. Vous tenez à la fois, comme Montpellier, plus que Montpellier encore, de la France et de l'Espagne ; et c'est un peu à cause de cela qu'en m'occupant de l'histoire de Montpellier j'ai dû m'occuper aussi de la vôtre. Ce sera donc entre la France et l'Espagne que je m'établirai, pour dresser votre carte historique.

Je ne puis avoir, avec une heure devant moi, l'ambition d'être complet. Je vous donnerai une simple vue de panorama. Que de temps ne faudrait-il pas, pour retracer en entier votre histoire ! Vous datez des vieux Celtes et des anciens Ibères ; Annibal a traversé votre pays avec ses Carthaginois. Puis vous avez eu, comme toutes nos sociétés occidentales, les Romains pour maîtres, — pour maîtres soit comme dominateurs, soit comme initiateurs à leur grande et vivace civilisation. Je ne remonterai pas plus haut ; car je risquerais de m'égarer dans le vague des hypothèses. J'arriverai tout de suite au moyen âge : là surtout se rencontre la période originale de votre existence.

Vous veniez alors, par l'effet de l'invasion des Barbares, de vous soustraire au niveau romain, et le niveau français ne devait vous atteindre que tardivement. J'insisterai particulièrement sur cet âge intermédiaire de puissante et vigoureuse vie, d'individualité pleine de sève, et si fertile en détails caractéristiques.

L'histoire du Roussillon, — laissez-moi désigner par ce nom moderne votre ancien pays, en y comprenant le Vallespir, le Conflent et la Cerdagne : le Roussillon proprement dit ne les embrassait pas dans l'origine ; mais j'adopte ce terme collectif, comme moyen de simplification, — l'histoire du Roussillon, bien qu'intimement liée, au

XIIIe et au XIVe siècle, à celle de Montpellier, s'en détache, toutefois, avant et après. Montpellier n'existait pas encore, que déjà le Roussillon faisait partie intégrante de la Septimanie.

La Septimanie avait Narbonne pour centre et pour capitale. La ville gauloise de Narbonne, dont les Romains firent jadis une de leurs plus puissantes colonies, — et que Cicéron nomme la sentinelle, ou plutôt le poste d'observation et le boulevard du peuple romain : ***specula populi romani ac propugnaculum,*** — était devenue, même avant la chute de l'empire d'Occident, un des principaux siéges de la domination gothique. Les Wisigoths y eurent une sorte de quartier-général, d'où, comme de Toulouse, ils étendirent leur autorité sur l'Espagne, et qui résista aux conquêtes mérovingiennes. Ils s'y maintinrent jusqu'à l'invasion des Sarrazins; et, pendant près de trois siècles qu'ils occupèrent le pays, ils eurent le temps d'y imprimer le cachet de leur civilisation.

Vous avez participé à cette fortune: car votre diocèse d'Elne, qui devait avoir plus tard Perpignan pour chef-lieu, relevait de la métropole de Narbonne; et le Roussillon a eu, à ce titre, l'insigne avantage de subir la bienfaisante influence de l'état social au progrès duquel ont si libéralement contribué les conciles de Tolède.

Les conciles de Tolède! Ce serait être bien ingrat, que de les oublier dans cette revue. Tolède n'a pas été seulement, au VIe et au VIIe siècle, la capitale du royaume gothique d'Espagne. Les Wisigoths y ont eu aussi, à partir de 531, leur centre social. C'est là qu'eut lieu, en 589, par les

soins du puissant roi Reccared, la solennelle abjuration de l'arianisme, qui, en les incorporant, avec les Suèves, à la grande famille catholique, vous a valu, ainsi qu'à l'Espagne elle-même, votre unité religieuse.

Votre évêque d'Elne fut témoin de cet acte mémorable; il y assistait, en compagnie de la plupart des autres évêques septimaniens. Vainqueurs et vaincus fraternisèrent, ce jour-là; et la fusion des Goths et des Romains enfanta la nationalité espagnole.

Veuillez, Messieurs, noter cette apparition de la nationalité espagnole dans un concile.

Les conciles devaient avoir en Espagne, à partir de ce moment, une importance toute spéciale. L'Église allait y exercer sur le gouvernement temporel lui-même une décisive direction. En Espagne, désormais, — en Espagne et chez vous, chez nous tous en Septimanie, — la première loi, la loi fondamentale, ce fut la croyance catholique.

Le troisième concile de Tolède, de 589, fait donc époque. Il s'est écoulé cent vingt-deux ans entre cette date et celle de la conquête arabe; et pendant cette période se sont tenus à Tolède quatorze autres conciles nationaux. Ne manquez pas d'en parcourir les canons, si vous voulez avoir une idée de ce qu'était alors la vie d'un peuple catholiquement gouverné.

Les conciles de Tolède étaient des assemblées à la fois politiques et religieuses, devant lesquelles se traitaient toutes les graves questions, concernant soit l'État, soit l'Église. Ils remplissaient, conséquemment, une double mission; et l'Espagne put, grâce à eux, jouir, dès le

VIe siècle, d'une sorte de gouvernement représentatif ; — l'Espagne et, je le répète, le Roussillon aussi, comme partie intégrante de la monarchie gothique, avec l'ensemble de la Septimanie. Vous avez là l'origine de vos ***fueros***, les sources de vos libertés locales. N'a-t-on pas cru voir jusque dans les conciles provinciaux septimaniens les racines mères des États de Languedoc ?

Conciles provinciaux de Narbonne et conciles nationaux de Tolède poursuivaient de concert la réalisation d'un même but : le maintien de la paix, le développement des institutions publiques, la liberté dans l'obéissance, avec la réforme des mœurs.

L'Église apparaissait alors comme la clef de voûte de l'édifice social. Toute civilisation passait par elle, pour arriver au cœur des peuples. Elle seule pouvait faire l'éducation des masses ; car elle seule se trouvait assez forte pour les dominer.

Hommage donc, Messieurs, hommage et reconnaissance aux conciles de Tolède ! Et quand nous verrons tout-à-l'heure, en pleine féodalité, poindre, avec la révolution communale, l'aurore de notre régime moderne, ayons soin de nous rappeler que dans l'œuvre de ces vénérables assemblées mixtes existait déjà le germe des plus salutaires, des plus fécondes institutions des siècles postérieurs.

Mais n'anticipons pas. Je ne suis encore qu'au moment où, avec l'invasion arabe, commence pour le Roussillon un nouvel ordre de choses, et où cesse pour la Septimanie, comme pour l'Espagne, la domination gothique.

La domination des Wisigoths, mais non celle de leurs

lois, celle de leurs idées : cette domination-là doit survivre ; car c'est le privilége des grands principes de ne jamais périr. L'héritage gothique, mêlé à l'héritage romain, nous vaudra, en partie, la gloire de renaître bientôt à la liberté.

Cette gloire, il nous fallait la gagner. Que de sueurs, que de fatigues, que de sang ne nous coûta-t-elle pas ! Remémorez-vous les périls et les misères de l'occupation arabe. Bien qu'on les ait parfois exagérés, il en restera toujours le souvenir de beaucoup de mal : et le mal aurait duré plus long-temps encore, sans la belliqueuse épée de Charles Martel, de Peppin le Bref, de Charlemagne. Les victoires des Carolingiens marquent pour vous, comme pour toute l'Europe occidentale, une ère de délivrance. Vos stipulations avec Peppin vous ont permis de conserver vos lois propres, vos anciens usages, votre état social traditionnel ; et elles ont, en outre, créé à la France ses premiers droits sur vous, — ses premiers droits politiques sur votre pays.

Vous en avez eu conscience, et vous les avez respectés ; car la loyauté a toujours ennobli votre caractère. Vous avez applaudi à la prise de Saragosse par Charlemagne, à celle de Barcelone par Louis le Débonnaire, et on n'a pas eu à vous reprocher de participation à notre héroïque désastre de Roncevaux. Vous compreniez déjà que refouler l'islamisme, et étendre jusqu'au-delà des Pyrénées la domination de la France, c'était réparer les brèches faites à l'Europe chrétienne par de sacriléges envahissements. Vous vous réjouissiez de voir ainsi nos rois préluder aux Croisades, et écrire avec leur glaive, trempé dans notre valeureux sang, les premiers feuillets du ***Gesta Dei per Francos***.

Vous aviez raison de vous en réjouir. Cette joie faisait honneur à votre générosité ; et vous y trouviez aussi votre intérêt. Les Carolingiens, en conquérant la marche d'Espagne, et en lui donnant une nouvelle organisation, vous donnaient à vous-mêmes un boulevard contre des ennemis toujours menaçants : vraie ceinture de sûreté, qui, par sa constante protection, vous fournissait le moyen de vaquer moins périlleusement à votre progrès particulier.

Vous y avez travaillé surtout sous vos comtes, les Suniaire, les Miron, les Bencion, les Gausbert, les Guifred, les Guilabert, les Guinard. C'est à cette période de votre histoire que remonte l'établissement de vos monastères de Saint-Martin du Canigou et de Saint-Michel de Cuxa, où l'ancien doge de Venise Pierre Urseolo Ier vint humblement échanger sa couronne de prince contre la couronne céleste, en achevant modestement sous la bure sa glorieuse vie. C'est à elle aussi qu'appartiennent la fondation de votre église du Vieux Saint-Jean et l'origine même de votre ville de Perpignan. C'est encore cette époque qui a vu naître et se propager votre admirable institution de la Trève de Dieu.

Reportons-nous par la pensée à ces temps d'immenses troubles, où régnaient partout le désordre et la confusion, où la guerre promenait sans cesse çà et là ses ravages, où, par suite des rivalités et des convoitises seigneuriales, il n'y avait pour personne ni sécurité, ni lendemain. Les églises, participant à la ruine commune, se trouvaient elles-mêmes journellement dévastées. Les voyageurs étaient, sur la plupart des chemins, assaillis et dépouillés. Les cultivateurs, maltraités à leur tour, ne pouvaient se livrer au travail,

avec leurs cabanes incendiées, avec leurs bestiaux violemment tués ou enlevés.

Ce fut à cette universelle désolation qu'entreprirent de remédier les seigneurs et les évêques du Midi. Ils s'assemblèrent patriarcalement dans un pré, attenant à votre village de Toulouges, — d'après la tradition du moins, — et là fut décrétée, par mesure de salut public, la Trève de Dieu.

La Trève de Dieu, la suspension de la guerre et son enraiement de par le Ciel ; la paix, la tranquillité publique à certains jours de la semaine, à certaines périodes de l'année, pour ce pauvre monde, en proie à tant de misères ! Il fallait, au XIe siècle, toute l'autorité de la religion, tout le prestige du nom le plus sacré, pour faire respecter ce qui nous inspire aujourd'hui, au XIXe siècle, sans la moindre contrainte, un si naturel respect. L'humanité semblait, dans ce temps-là, ne pouvoir vivre par elle-même. Et non-seulement on éprouva le besoin de mettre sous la garantie divine, sous la protection et la sauvegarde de Dieu même, les diverses existences que le progrès social nous a habitués depuis à respecter instinctivement, mais, pour les simples périodes de l'année qu'on essaya de soustraire à ce régime de violence, passée à l'état légal, on sentit la nécessité d'abriter sous l'égide religieuse jusqu'à la pénalité qu'on adopta contre les infracteurs de la Trève de Dieu. Encore le remède ne fut-il qu'à demi efficace, tant les brutales coutumes avaient pris racine parmi les populations !

Votre pays, Messieurs, n'en a pas moins eu la gloire de produire ainsi, dès le XIe siècle, un des actes qui ont fait le plus d'honneur à l'humanité.

Vers la fin du siècle suivant, le Roussillon appartenait au royaume d'Aragon, en vertu du testament de son comte Guinard II. Il siérait mal à un habitant de Montpellier de réclamer contre cette donation, quoiqu'elle ait eu pour effet de retarder votre retour à la France. Car Montpellier s'est trouvé bientôt après dans une situation analogue. Ce fut une conséquence presque nécessaire de l'élévation des comtes de Barcelone au trône d'Aragon. La France perdit de la sorte ses avances en Espagne ; et l'Espagne, au contraire, par une regrettable interversion des rôles, empiéta sur le sol français.

Le Roussillon eut beaucoup à souffrir de cette nouvelle fortune politique. Les Pyrénées le séparant de l'Espagne, et la domination aragonaise l'enlevant à la France, il en résulta pour lui un véritable isolement, une position intermédiaire indécise et presque toujours fausse, dont la conséquence la plus nette fut de le soustraire à l'action française, et de faire de lui, dans toutes les luttes entre la France et l'Espagne, le champ de bataille des deux puissances. Quelle prodigieuse cause de désastres et de calamités, à une époque où les guerres étaient si fréquentes, si riches en atroces dévastations!

Le Roussillon sembla, toutefois, d'abord en prendre son parti. Ses premiers chefs aragonais s'efforçaient de lui dissimuler, par de populaires mesures, les inconvénients de sa nouvelle position. Alphonse II, notamment, lui donnait, en 1173, sous le titre de *Constitutions de paix et trève,* de sages lois, destinées à raviver et à compléter les prescriptions de la Trève de Dieu; et son fils le roi Pierre II

autorisait, en 1196, Perpignan à s'ériger en commune, — en ville libre et autonome, où les habitants s'administreraient par eux-mêmes, sous sa suzeraine protection, au moyen de consuls de leur choix, avec pouvoir de faire la guerre pour leurs intérêts particuliers.

Il y aurait une piquante comparaison à faire, si le temps me le permettait, entre votre charte communale de 1196 et celle que le même prince signait, huit ans plus tard, pour Montpellier; et il ne serait pas moins curieux d'étudier, à cette double occasion, les libertés dont jouissaient antérieurement déjà quelques-unes des cités aragonaises.

L'Aragon est un pays de très-vieilles et très-remarquables franchises. Ne connaissez-vous pas le célèbre *fuero* de 1068, auquel on a donné le nom d'*Usages de Barcelone*, et qui a fait loi jusque chez vous?

La liberté seule pouvait rendre supportable l'existence si difficile et si laborieuse des marches espagnoles, à cette époque du moyen âge. « Nous avons toujours entendu dire » à nos ancêtres », — est-il écrit dans les actes des cortès d'Aragon de 1451, — « que, vu la grande stérilité et la » pauvreté de ce royaume, si ce n'eût été à cause des » libertés dont on y jouit, ils se seraient mis en quête de » terres plus fertiles, dans un pays meilleur. »

Ce texte nous peint exactement la situation. Un territoire ingrat à défricher et à défendre; des montagnes à cultiver péniblement le jour et à protéger la nuit plus péniblement encore; une vie de fatigue incessante, de labeur quotidien; à chaque instant l'ennemi à repousser; d'immenses ravages à réparer; avoir à faire constamment sentinelle, à se tenir

sur le qui-vive, à combattre, de peur de se voir anéanti. tel était le sort des bourgeois de vos anciennes communes.

Ne soyons donc pas surpris de leur précoce liberté et de leur invincible résistance. Ne soyons pas étonnés de les rencontrer partout si héroïques et si durs à la fois. Ne savez-vous pas l'ancien proverbe : « Donnez un clou à l'Ara- » gonais; il l'enfoncera avec sa tête, plutôt qu'avec un » marteau. »

L'Aragon a donc été, je le répète, un pays de très-vieille liberté et d'indomptable indépendance. « D'abord des lois, » puis des rois », telle était sa fière devise. La suprême magistrature du ***Justiza*** en fut la vivante et redoutable application.

La liberté était, du reste, traditionnelle dans toute cette partie de l'Europe. Ne vous l'y montrais-je pas tout-à-l'heure se manifestant par les conciles de Tolède? Je pourrais aussi vous rappeler la formule du serment que prêtaient à leur roi les ***riches-hommes*** d'Aragon : « Nous, qui, séparément, » valons autant que vous, et qui, réunis, pouvons davantage, » nous vous faisons notre roi, à condition que vous garderez » nos priviléges; sinon, non. »

Nulle part le principe de l'indépendance des sujets à l'égard des rois n'a été plus énergiquement exprimé. Ne se croirait-on pas au sein de l'antique Germanie?

Votre éducation sociale s'est faite, comme celle de la Commune de Montpellier, au contact de ce pays de noble orgueil, d'inexpugnable liberté, et d'héroïsme plus grand encore; et votre caractère roussillonnais, déjà si fortement trempé, n'a pu que gagner à ce voisinage.

Gardez-vous de croire, Messieurs, que je veuille vous flatter. Je me réjouis seulement, — en ma qualité de français et d'historien de la Commune de Montpellier, — de vous voir, tout comme nous, au cœur même du moyen âge, en possession de vos droits naturels. Vous ne deviez pas avoir, sous l'empire d'un tel régime, d'arriéré à reconquérir. En marchant à l'unisson de l'Espagne, vous marchiez aussi avec la France.

Cette temporaire annexion à l'Espagne eut pour effet de vous tenir, comme Montpellier, à l'abri des troubles de l'hérésie albigeoise. La mort de votre roi Pierre II à la bataille de Muret, en 1213, vous valut, qui plus est, un nouveau surcroît de liberté. Car les discordes qui agitèrent alors l'Aragon vous permirent de faire payer à son héritier votre important secours; et quand Jayme Ier se trouva possesseur du Roussillon, il mit le comble à vos franchises, en sanctionnant de sa royale confirmation vos Coutumes de Perpignan.

N'était-ce pas les consacrer à tout jamais? Elles vous restèrent. La position du Roussillon entre la France et l'Espagne nécessitait trop de ménagements, pour qu'on osât vous les disputer.

Non-seulement Jayme II vous les reconnut, à son tour, mais il choisit, en 1277, votre ville de Perpignan, pour en faire comme la capitale de son royaume de Majorque, en fixant parmi vous sa résidence. Le château qu'il y construisit est devenu le donjon de votre Citadelle.

Habitation assez modeste, dont aucun roi ne se contenterait de nos jours. Mais les rois de Majorque n'ont jamais

été de bien grands monarques. Pendant que les rois d'Aragon de la branche aînée gouvernaient un territoire compact et homogène, ils ne possédaient, quant à eux, que des pays épars, dont toute l'étendue n'arrivait pas au huitième de ce lot : les îles Baléares, le Roussillon, la Cerdagne, la seigneurie de Montpellier, la vicomté de Carlat en Auvergne, et quelques autres fiefs çà et là dispersés, n'offrant que des lambeaux de royaume.

Garantie de liberté intérieure pour ces fiefs, presque étrangers les uns aux autres ; mais, en même temps, cause inévitable de ruine pour la monarchie incohérente qu'ils concouraient à former.

Aussi Jayme II se vit-il tout d'abord contraint de faire hommage de son royaume de Majorque à son frère aîné, le roi d'Aragon Pierre III.

Il commit l'imprudence, pour se racheter de cette humiliation, de prendre le parti de l'armée française dans la guerre que Philippe le Hardi soutint, en 1285, contre ce roi, et il la paya cher ; car, l'issue de la campagne ayant été funeste à la France, il se trouva, aussitôt après, dépossédé des îles Baléares, au profit de l'Aragon. Jayme fut complétement sacrifié, par le traité de Tarascon de 1290, et, sans l'intervention de Philippe le Bel, il n'aurait vraisemblablement jamais ressaisi son trône. Mais Philippe le Bel était plus juste et plus généreux qu'on ne le croit. Il lui répugna de laisser Jayme II dans l'état d'abjection et de misère où l'avait réduit notre alliance ; et il lui ménagea, par le traité d'Argelès de 1298, une tardive restauration.

Son fils Sanche, en 1311, et après Sanche, qui mourut en 1324 sans postérité, le neveu de celui-ci, Jayme III, bénéficièrent de ce répit. Jayme III, néanmoins, n'était nullement propre à conjurer la catastrophe de sa frêle monarchie. Il ne fit rien, ni pour s'assurer l'affection de ses sujets, ni pour paralyser les convoitises de l'Aragon et de la France, qui, dans la sphère de leurs intérêts et de leur territoire respectifs, guettaient le moment de se partager ses dépouilles. Jayme fut comme étouffé par l'atmosphère de ce dangereux voisinage ; et le jour ne tarda pas à venir, où Pierre IV, d'un côté, et Philippe VI, de l'autre, lui signifièrent sa définitive déchéance.

Jayme III essaya vainement de protester contre sa mauvaise fortune. Son petit royaume de Majorque n'avait aucune raison d'être. Il fut rayé de la carte de l'Europe ; et, en 1344, la bannière d'Aragon recommença à flotter sur votre château de Perpignan.

La France eut, par suite de la suppression du royaume de Majorque, l'inconvénient de se trouver en contact immédiat avec le royaume d'Aragon remarquablement agrandi, et se donnant pour trône les Pyrénées mêmes. Mais, en perdant de ce côté le bourrelet propre à lui amortir le choc d'un grand état, elle gagna, par compensation, l'avantage de pouvoir s'annexer totalement la seigneurie de Montpellier.

Merveilleuse annexion, qui allait unir tout le Languedoc sous le sceptre royal des Valois, et enrichir leur couronne de la complète possession d'une ville que Philippe le Hardi n'avait pas craint d'assimiler en importance à tout le royaume d'Aragon !

La réunion de la seigneurie de Montpellier à la monarchie française en 1349, jointe à l'acquisition du Dauphiné, accomplie la même année, permit à Philippe de Valois de contrebalancer l'agrandissement de la monarchie de Pierre IV.

Le Roussillon garda, quant à lui, en redevenant aragonais, ses anciens priviléges; et le roi Martin put dire de vous et de vos voisins les Catalans, dans son allocution aux cortès de 1406 : « Est-il un peuple au monde, qui jouisse » d'autant de franchises et de libertés ? »

Vos libertés survécurent à l'occupation du Roussillon par Louis XI. Cette tentative de rapatriement n'avait chance de réussir qu'à ce prix. Elle demeura, toutefois, assez stérile, et, malgré l'impérieux besoin que la France éprouvait de vous ressaisir, par manière de contre-poids au nouvel agrandissement que valait à l'Aragon le mariage de Ferdinand le Catholique avec Isabelle de Castille, il fallut attendre de meilleurs temps.

Le gouvernement de Charles VIII, bien différent de celui de Louis XI, restitua, en 1493, le Roussillon et la Cerdagne. Charles VIII ne pouvait, au moment d'entreprendre son expédition d'Italie, garder sur les bras une affaire aux difficultés de laquelle avait à peine suffi l'immense talent diplomatique de son père. On inséra, toutefois, dans le traité qui accompagna cette restitution, une clause favorable au maintien des droits de la France sur les deux comtés. Ils devaient nous faire retour, quand la possession serait reconnue nous en appartenir.

Promesse illusoire, que l'opinion française n'accepta qu'en désespoir de cause, après de vives protestations. Il tardait à Charles VIII de se lancer dans l'aventure italienne. Il se hâta, en dépit de l'opposition de son Conseil et du Parlement de Paris, d'évacuer le territoire, à la reprise duquel Louis XI avait voué ses efforts les plus opiniâtres.

Ne maudissons pas trop, cependant, la politique de Charles VIII. Si sa guerre d'Italie a été pour nous, au XVe siècle, la source de ruineuses déceptions, elle nous a valu, en revanche, un enchaînement de progrès artistiques et intellectuels, qui comptera toujours parmi nos gloires les plus fécondes.

L'occupation française cessa, en Roussillon, le 2 septembre 1493; et le 13 du même mois, Ferdinand et Isabelle firent leur entrée à Perpignan.

Ils inaugurèrent leur prise de possession par le renouvellement de vos priviléges. Mais ne savez-vous pas combien était exclusif, au point de vue religieux surtout, le système espagnol ? Un des premiers actes de Ferdinand, — comme pour légitimer auprès de vous son titre de roi catholique, — fut d'étendre aux Juifs du Roussillon l'édit de bannissement qu'il avait promulgué, l'année précédente, contre ceux de la Péninsule.

Les Juifs ! Quelle matière à intolérance; et aussi quel objet d'exploitation pour les souverains d'autrefois !

Ferdinand prononça la peine de mort contre tout Juif qui remettrait le pied en Roussillon, et contre tout Roussillonnais l'accueillant, ou prêtant la main à son retour.

Mesure bien digne du prince qui, pour prix du sacrifice que venait de lui faire Charles VIII, en lui abandonnant le

Roussillon et la Cerdagne, allait, par une des plus célèbres trahisons, se parjurer sur presque tous les articles du traité, dont l'évacuation de ces deux provinces avait servi à payer la signature !

Charles VIII put alors reconnaître, mais trop tard, toute la gravité de la faute qu'il avait commise en livrant cette frontière de la France à l'ennemi déclaré de la France, et en laissant un roi d'Espagne à cheval sur les Pyrénées. Sa mort prématurée ne lui permit pas, toutefois, de tirer de Ferdinand la vengeance qu'il méditait; et son successeur Louis XII ne put faire, à cet égard, que de vaines tentatives.

Votre pays, Messieurs, fut naturellement un point de mire pour l'ambition de François Ier. Mais Charles-Quint ne s'y laissa pas plus entamer que Ferdinand le Catholique; et le siége de Perpignan de 1542 n'aboutit qu'à ajourner encore une fois votre ralliement. « La ville estoit si bien » pourvue de plate-formes garnies d'artillerie », — dit Martin Du Bellay, — « qu'il sembloit d'un porc-espy, qui, de » tous costez, estant courroussé, monstre ses poinctes. » Tout ce que l'Empereur avoit mené en son voyage » d'Alger estoit dedans, tellement qu'à l'arrivée de tous » costez on estoit salué à coups de canon et de coulevrines, » dont les ennemis estoient aussi libéraux que d'arque- » bouzades. »

Il fallut donc renoncer de nouveau à reprendre le Roussillon, en subissant les représailles impériales pour la *maigre entreprise* de Provence.

Mais François Ier se dédommagea, par un trait de générosité mille fois plus glorieux qu'une victoire. Les Italiens

de son armée s'étant permis d'enlever, pendant leur retraite, trois cents jeunes femmes roussillonnaises, par ressentiment contre les Espagnols qui avaient donné l'exemple de ces violences en Italie, il paya lui-même leur rançon, et se procura le plaisir de les rendre à leurs pères ou à leurs maris, accourus pour les réclamer.

Henri IV se sentait trop bon Français, pour ne pas vouloir, lui aussi, vous reconquérir. Vous étiez alors pour nous l'objet d'une sorte de passion; et cependant, — laissez-moi vous le dire, — vous y répondiez si peu, que vous sembliez prendre à tâche de vous éloigner, chaque fois que nous allions sur place vous déclarer notre tendresse. C'était, à la vérité, un Espagnol, D. Fernand de Tolède, qui vous commandait en 1597, au moment de la revendication du maréchal d'Ornano.

Vous ne résistiez pas alors précisément à la France; vous résistiez à la perspective des dangers dont vous menaçaient nos troubles intérieurs, et que votre inflexible attitude catholique vous faisait mieux braver derrière les canons de l'Espagne. Les Protestants vous avaient effrayés, en pénétrant chez vous, à deux reprises, — en 1570 jusqu'à Estagel, en 1592 jusqu'à Vinça. Vous paraissiez vous défier, comme beaucoup d'autres, de la sincérité de la conversion de Henri IV.

Voilà pourquoi vous repoussiez, en 1597, les avances de ce roi si éminemment Français, pourquoi vous préfériez la domination espagnole, mais hautement catholique, de Philippe II. La lumière n'était pas encore faite devant vos regards. Vous ne distinguiez pas encore, au milieu de la

fumée de nos mousquetades, de quel côté s'annonçait le véritable avenir.

Aussi la pacification de Vervins, en vous rendant toute votre quiétude, et en vous soustrayant aux terreurs de l'application de l'Édit de Nantes, vous parut-elle, en 1598, une sorte de bienfait.

Le vrai bienfait de ces deux grands actes se dissimulait à vos yeux; car en religion vous n'aviez pas de dissidents; et votre position au-delà des Pyrénées, par rapport à l'Espagne, désormais endormie dans les bras de ses monarques autrichiens, vous permettait de vous enivrer librement des jouissances de votre beau climat.

Il vous devint alors facile de vous dévouer au soin de vos intérêts locaux; de vous occuper de vos manufactures et de votre commerce, sous les auspices de votre consulat de mer; d'accomplir la translation de votre évêché. Elle se fit très-solennellement, le 30 juin 1602; et vous avez pu apprécier depuis par vous-mêmes, sans infraction à la loi de la résidence, les vertus et les éminentes qualités de vos évêques, — dont je suis heureux d'apercevoir ici, à ma droite, le vénérable successeur.

La puissance espagnole de la maison d'Autriche, cependant, s'acheminait vers son déclin. A l'exemple de Ferdinand le Catholique, qui avait proscrit les Juifs, Philippe III expulsait les derniers restes des Maures. Il simplifiait ainsi le rôle de l'inquisition; mais ne compromettait-il pas gravement, du même coup, les intérêts de sa monarchie? Quelle perte pour l'industrie, pour l'agriculture, que celle de ces intelligents travailleurs, survivants attardés d'une civilisation,

d'un monde jadis conquérant, que l'essor des nationalités européennes forçait à se replier vers l'Afrique, en attendant que l'épée de la France fût en mesure d'aller le maîtriser jusqu'au sein de cet asile!

Plus, néanmoins, l'Espagne déclinait, plus grandissait l'orgueil de ses rois. Ils semblaient profiter de l'abâtardissement où ils plongeaient le pays, pour le soumettre à leur omnipotence, et n'endormir que pour mieux dominer. Témoin le système tyrannique pratiqué par le gouvernement de Philippe IV contre les priviléges de la Catalogne. Mais la Catalogne ne se laissa pas faire: elle regimba contre ses oppresseurs, et en particulier contre D. Guzman, comte-duc d'Olivarès; puis, l'arbitraire croissant toujours, elle ne craignit pas, en 1640, de se constituer en pleine révolte.

Perpignan, qu'atteignaient les mêmes vexations, protesta par une résistance analogue. Il lui en coûta cher : ce fut un affreux désastre, où le bombardement et le pillage se relayèrent pour une ruine générale.

Votre ville, Messieurs, se trouva presque détruite, ce jour-là; et vos pères apprirent sur ses décombres, en face des potences qu'on dressa pour eux, le danger qu'il y avait à braver l'orgueilleuse fureur d'un ministre espagnol.

C'était là que la France vous attendait. Les Catalans se jetèrent entre ses bras; et vous suivîtes leur exemple.

Le cardinal de Richelieu avait, du reste, préparé les voies. Ne connaissez-vous pas l'histoire du siége de Leucate, qui valut au duc d'Halwin son bâton de maréchal?

Je parle ici du second siége de cette place, de celui de 1637. Le premier siége, au temps de Henri IV, avait servi

à mettre en relief l'héroïsme de Du Barri de Saint-Aunez et de Constance de Cezelli. Celui-ci illustra la bravoure et le dévouement de leur fils, le généreux Hercule. Il disputa, avec 180 hommes seulement, le passage de l'isthme de Leucate à une armée de 14000 Espagnols, que commandait le comte Serbelloni. Il leur tint tête, pendant un mois, jusqu'à l'arrivée de nos Français.

La Catalogne se donna donc à la France, et Louis XIII put prendre, en 1641, le titre de comte de Barcelone. Vos comtés de Roussillon et de Cerdagne partagèrent cette fortune ; et notre roi de France s'engagea à ne jamais permettre qu'ils fussent distraits de sa couronne.

Louis XIII tint parole : mais forcé lui fut de vous conquérir ; car les Espagnols prétendaient ne pas vous lâcher.

Ils vous laissaient, toutefois, malgré cela, mourir de faim. « Maintenant qu'on ne peut plus trouver ni chiens, » ni chats, ni rats, » — dit un contemporain, le notaire Paschal, témoin de ces souffrances, — « nous en sommes » venus à manger les semelles de nos souliers, les parche- » mins ramollis, et toutes les herbes possibles, telles que » pariétaires, chardons, douce-amère, gentiane, mauve, » orties, et toutes autres qu'on pourroit nommer. C'est une » vérité, que dans ce moment le fils refuse à son père, le » père à son fils, l'ami à son ami, ce qu'il a pour soutenir » son existence. — Aujourd'hui 22 janvier, me trouvant à » prendre le soleil sous le porche du glorieux Saint-Jacques, » j'ai vu arriver au cimetière deux soldats, qui se sont mis » à brouter les herbes qui y croissent, comme auroient fait

» des animaux. C'étoit chose qui atterroit, que de les voir » manger ces herbes avec délices, tant ils mouroient de » faim ! »

Quel navrant tableau ! Mais aussi quelle opportune occasion pour Louis XIII de se montrer à vous !

Richelieu le lui conseillait ; il pressait le roi de se rendre en personne au siége de Perpignan : moyen habile de donner plus d'activité à la guerre, et d'accroître l'énergie des populations, en jurant au milieu d'elles le maintien de leurs priviléges. Louis XIII goûta le conseil de son ministre, et prescrivit de réunir une armée en Roussillon. Le maréchal de Brézé la devança, avec le titre de vice-roi.

Cette politique porta ses fruits. La France, d'ailleurs, se trouvait dans une de ses meilleures veines. L'Espagne, au contraire, déclinait de plus en plus ; et son roi Philippe IV, bien que surnommé le Grand, n'avait, comme on l'a plaisamment dit, d'autre grandeur que celle d'un fossé, à qui on ôte de sa terre par un creusement progressif. Le Portugal venait d'imiter la Catalogne, en se donnant un roi particulier, dans le duc Jean de Bragance ; exemple que Naples allait suivre, à son tour, sous la révolutionnaire impulsion de Masaniello, — pour ne rien dire des pertes coloniales que valut, en outre, à l'Espagne la prétentieuse impéritie du comte-duc d'Olivarès.

Le gouvernement de Philippe IV eut beau chercher à réparer ses fautes, à l'égard de la Catalogne, par l'essai d'un meilleur système. Ce tardif amendement parut un indice de faiblesse, et, au lieu de ramener les rebelles, ne fit que les enhardir.

Louis XIII était déjà en route, avec ses maréchaux de La Meilleraye et de Schomberg. On apprit bientôt que l'armée française venait de s'emparer de Collioure.

Perpignan, malgré sa réputation de place inexpugnable, ou plutôt à cause même de la difficulté de s'en rendre maître, devint le point central des efforts de Louis XIII. L'intelligent monarque en appréciait l'importance stratégique, et il avait d'autant plus à cœur d'y planter son drapeau. Il s'installa à Saint-Estève, en vue des batteries espagnoles, pour mieux montrer sa ferme résolution d'en finir. L'Espagne céda. Eût-il pu en être autrement, avec la bravoure de nos troupes, lorsque surtout la famine nous aidait? Elle était si affreuse, qu'à en croire Vittorio Siri, les Perpignanais ne laissaient plus sortir de leurs maisons leurs enfants, de crainte qu'ils ne fussent pris par les soldats pour être mangés !

Besoin fut donc à la garnison de capituler; et, le 9 septembre 1642, nos Français entrèrent dans la place. Le drapeau de la France, arboré ce jour-là sur votre Citadelle, ne devait plus en descendre.

Saluons-le, Messieurs, oui, saluons-le, ce victorieux drapeau, dont la réapparition vous a rendu le privilége de pouvoir vous dire Français; ce triomphant drapeau qui, en se déroulant sur votre ville, — sur votre admirable et fortunée province de Roussillon, — portait dans ses plis les gloires les plus pures, les plus certaines de votre avenir. Où trouver une plus favorable occasion d'acclamer ce merveilleux symbole du progrès social et intellectuel, que dans la magnifique fête de l'intelligence qui nous réunit ?

La France vous recouvrait, ce jour-là, d'une manière définitive. Votre séparation, après s'être prolongée près de cinq siècles, cessait pour ne plus se reproduire.

La conquête du Roussillon coïncidant avec le supplice de Cinq-Mars et d'Auguste de Thou, Richelieu put annoncer à Louis XIII les deux nouvelles ensemble : — « Sire, » lui écrivit-il, « vos ennemis sont morts, et vos armes sont dans » Perpignan. »

Il est douloureux d'avoir à joindre à un si grand fait militaire une si cruelle exécution. Mais l'histoire ne doit-elle pas refléter la vie du monde? Les extrêmes s'y touchent fatalement; et, comme au sein de la société même, le mal s'y trouve presque toujours à côté du bien.

L'Espagne ne possédait plus, de ce côté des Pyrénées, que le château de Salses. Quel obstacle pouvait faire à l'annexion du Roussillon un pareil poste? Nous l'eumes à peine investi, qu'il demanda, à son tour, à capituler. La garnison espagnole en sortit, comme celle de Perpignan, tambours battants et enseignes déployées, — stérile consolation pour l'amour-propre de Philippe IV et de son maladroit ministre le comte-duc d'Olivarès. — Richelieu voulait faire démolir ce fort; mais le maréchal de Schomberg ayant demandé sa conservation, on le laissa subsister.

Ce fut un des derniers actes de notre illustre cardinal. Il ne survécut que trois mois à la prise de Perpignan; et Louis XIII mourut lui-même cinq mois après son ministre. A Louis XIV, conséquemment, échut le soin de recueillir les fruits de la conquête du Roussillon.

Ils faillirent être bien amers; car le nouveau règne,

qu'inaugurèrent si tristement les troubles de la Fronde, n'eut, dans le principe, ni assez de liberté, ni assez de force, pour donner à votre pays toutes les satisfactions auxquelles il avait droit.

Nous avions tant fait, néanmoins, Messieurs, pour vous ravoir, que nous dûmes réussir à vous garder. La France, par le traité des Pyrénées de 1659, renonça à la Catalogne, mais reprit ses anciennes limites gauloises, en s'annexant le Roussillon, avec les territoires du Vallespir, du Conflent et de la Cerdagne, situés sur le versant français pyrénéen.

Louis XIV compléta le traité de 1659, en s'empressant de vous accorder la confirmation de vos priviléges et de vos usages traditionnels. Puis, par manière de prise de possession, en même temps que de visite gracieuse à ses nouveaux sujets, il fit, au milieu de toute sa cour, son entrée solennelle à Perpignan, le 2 avril 1660.

Beaucoup de vos ancêtres durent, ce jour-là, fêter le grand monarque: car un acte d'éclatante réparation venait de s'accomplir. La Justice et la Paix s'embrassaient aux Pyrénées.

Louis XIV vous donna un gouvernement qui, bien qu'en rapport avec celui de la France, devait assurer le maintien de vos anciennes institutions. Elles continuèrent à former pour vous une sorte de régime coutumier.

Votre histoire, Messieurs, se trouve, à partir de là, indissolublement liée à celle de la France. Vous vivez désormais de la vie de notre commune patrie; vous participez à ses douleurs et à ses joies, à ses misères et à ses gloires.

Pouvait-il en être autrement, lorsque Louis XIV prenait

pour pivot de sa politique la succession d'Espagne? Ne deviez-vous pas, en vertu d'une inévitable nécessité, recevoir le contre-coup de sa mauvaise comme de sa bonne fortune?

L'Espagne, toutefois, ne parvint ni à vous entamer, ni à vous dénationaliser de nouveau. Les malheurs de la Catalogne vous faisaient apprécier l'avantage de demeurer Français.

La France, du reste, vous traitait aussi bien que possible. Non-seulement Louis XIV vous maintint vos priviléges, mais il organisa en Conseil-souverain vos anciennes magistratures; puis il érigea votre Hospice de la Miséricorde en Hôpital-général, convaincu que pourvoir aux besoins des classes pauvres est le moyen le plus sûr de se les attacher.

Le gouvernement de Louis XV, suivant la même voie, fonda chez vous, en 1751, une académie militaire, et releva bientôt après votre université. Elle comptait alors quatre siècles d'existence, puisqu'elle avait été créée en 1349 par le roi d'Aragon Pierre IV. Mais elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. On la dota d'un local convenable, d'un amphithéâtre d'anatomie, d'un cabinet d'histoire naturelle, d'une bibliothèque publique. Les études redevinrent complètes à Perpignan.

De cette grande école ainsi régénérée sont sorties nombre de vos illustrations. Quelle liste n'aurais-je pas à dresser, si j'entreprenais de les énumérer toutes! Votre province a montré qu'elle n'était inférieure à aucune autre, et que vous n'étiez dès-lors pas moins Français intellectuellement que politiquement et moralement.

Louis XV ne négligea pas non plus de s'occuper de votre commerce. Il en encouragea l'extension, en 1759, par l'établissement d'une foire franche, de trois jours chaque année; puis, afin d'ouvrir un vaste champ à vos transactions, il supprima les barrières fiscales qui vous avaient jusque-là séparés du Languedoc. Il les transféra à la limite catalane du sommet des Pyrénées, où cessait la France, et où le système de protection alors en vigueur croyait utile d'en faire payer l'entrée aux marchandises ou denrées d'importation.

Notre gouvernement français songeait aussi à vous donner à Port-Vendres un port militaire. Le grand ingénieur Vauban, — à qui vous devez votre place forte de Mont-Louis, — avait compris toute l'importance de cette station maritime. N'allait-il pas jusqu'à dire qu'elle pourrait occasionner un jour la perte du Roussillon, ou la conquête de la Catalogne, suivant que l'une ou l'autre, de l'Espagne ou de la France, saurait en profiter? Vauban exagérait, sans doute; mais il avait raison de vouloir ainsi établir en face de l'Espagne une succursale de Toulon. Il reste encore, néanmoins, beaucoup à faire pour la réalisation de ce projet.

Avons-nous donc, toutefois, besoin de tant nous mettre en garde contre l'Espagne? L'Espagne n'est plus notre ennemie. Aujourd'hui, plus vraiment que jamais, *il n'y a plus de Pyrénées*. Ne les aplanissons-nous pas, en ce moment même, sous les rails de nos chemins de fer? — Vous êtes devenus, d'ailleurs, Messieurs, si fermement Français, que l'Espagne ne peut d'aucune manière vouloir vous ressaisir.

Admirable rapprochement, qui ne doit rien vous faire regretter de votre ancienne gloire! N'avez-vous pas, en échange, l'avantage de participer aux grandeurs de notre héroïque pays? Ne jouissez-vous pas du privilége d'appartenir à la reine des nations?

Oui, Messieurs, la France est bien la reine des nations. Et ce n'est pas seulement le sceptre politique qui lui est dévolu; c'est aussi, c'est surtout le sceptre intellectuel, le plus puissant et le plus durable de tous les moyens d'action sociale. Ce sceptre-là ne risque pas de se briser, même aux mauvais jours. Louis XIV l'a gardé, au milieu de ses plus cruelles infortunes, et, en dépit des malheurs de la fin de son règne, il a pu le léguer à ses héritiers. La France le conserve encore aujourd'hui, et elle le conservera toujours, s'il plaît à Dieu, pour le bonheur commun de l'humanité.

C'est avec lui qu'elle s'apprête à présider prochainement les splendides assises de l'Exposition universelle: — immense congrès international des arts et de l'industrie, où, mieux que dans tout autre, les peuples pourront s'édifier sur leurs véritables intérêts. Ils comprendront par eux-mêmes, en présence de toutes ces merveilles de l'intelligence, combien sont mesquines et stériles les rivalités qui poussent à s'entre-heurter sur les champs de bataille des masses d'hommes faits à l'image du même Créateur, pour vivre sous une même loi d'amour et de progrès.

Ils sentiront, en face de cette prodigieuse accumulation des richesses de l'Univers dans une même enceinte, qu'au lieu de s'escrimer à inventer de nouveaux engins de mort,

il conviendrait plutôt de se réunir tous dans une pensée de fraternelle émulation, afin d'élever davantage, au profit de tous, le niveau des sciences, des arts, de l'industrie et du bien-être. La morale trouverait son compte à ce calcul ; et les pacifiques espérances que formulait notre empereur Napoléon III, dans sa réponse aux vœux exprimés le 1er janvier dernier par le Corps diplomatique, recevraient peut-être leur sanction de ce mémorable congrès populaire de 1867.

Quelle grande et magnifique date ce serait dans l'histoire ! Et quel nouveau motif n'aurions-nous pas d'être fiers de notre France, — puisque, après avoir tant contribué à éclairer et à civiliser le monde, elle l'aurait ainsi pacifié !

Il vous reviendrait, quant à vous, Messieurs, une belle part de cette gloire : car cette paix-là, — cette paix universelle, — serait l'heureux couronnement de votre primitive institution de la Trêve de Dieu.

END OF
TITLE